

ON N'EST JAMAIS PRÊT À AFFRONTÉ  
UN PROBLÈME DE SANTÉ.

Votre hôpital, lui, sera toujours prêt.



Contact



Menu

Connaître l'AP-HP

Espace médias

L'AP-HP recrute

COVID-19



Espace patient



Vous êtes

PATIENT / PUBLIC

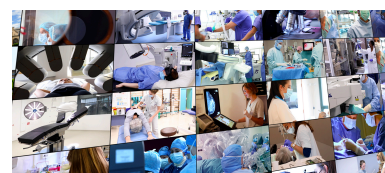
PROFESSIONNEL DE SANTÉ

# Perte d'autonomie : l'UMS Autonomie, le premier centre dédié ouvre ses portes

Mis à jour le 11/12/2024.



UMS Autonomie -  
©AP-HP



L'AP-HP en vidéos

Dans la  
seringue

Au cœur de la santé avec  
les femmes et les hommes  
qui font l'AP-HP

Écouter le podcast de l'AP-HP

Sorbonne Université et l'AP-HP inaugurent [l'UMS-Autonomie](#), premier centre de recherche et d'innovation en Île-de-France centré sur la personne en perte d'autonomie. Il s'agit de la première Unité Mixte de Service associant ces deux organismes : un lieu unique, au croisement de l'hôpital, de la ville et du domicile, dans un espace ouvert aux partenaires publics comme privés, permettant le développement de synergies et de collaborations en conditions de vie réelle. L'inauguration s'est déroulée ce jour à l'hôpital Charles-Foix AP-HP en présence de Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université, Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France ainsi que Nicolas Revel, directeur général de l'AP-HP. A

**l'occasion de cet évènement, trois premiers projets de recherche, sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt soutenu par l'Institut Carnot@APHP, ont été annoncés par Bruno Riou, doyen de la faculté de santé à Sorbonne Université : DYSMOB-COPD, LBO-MOB, AGIR-AVC.**



### **Un centre de recherche et d'innovation dédié aux personnes en perte d'autonomie**

Aujourd'hui, en France, une personne sur deux est concernée directement ou indirectement par la réduction voire la perte d'autonomie. Qu'elle soit la conséquence d'une pathologie, d'un handicap ou encore de l'âge, ce sujet est non seulement un enjeu de santé mais aussi un enjeu de société dont les conséquences sont tout à la fois humaines et économiques. En parallèle, un tiers des technologies commercialisées pour compenser la réduction d'autonomie liée à l'âge, la maladie ou à un handicap est abandonné à 3 mois suite à des difficultés pour les professionnels de santé et les patients, d'identifier leurs besoins réels et de tester les solutions de manière sécurisée et normée.

Face à ce constat, Sorbonne Université et l'AP-HP ont porté le projet d'unité mixte de service Autonomie, projet lauréat de l'appel à projets SESAME Filières - France 2030\*, et bénéficiaire d'un financement régional de 6,1M€ dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région en Île-de-France. Son ambition est de favoriser la réalisation de travaux projets de recherche et d'innovation sur les thématiques du « mieux vieillir », « mieux se déplacer », « mieux respirer », « mieux récupérer ».

L'UMS-Autonomie concentre, sur un site unique de 1 600 m<sup>2</sup>, au sein de l'hôpital Charles-Foix - AP-HP à Ivry-sur-Seine, des compétences et des technologies de pointe, au service de la recherche en matière d'autonomie et de prévention de la dépendance.

### **La première Unité Mixte de Service (UMS) entre Sorbonne Université et l'AP-HP.**

En s'associant au sein de ce projet, Sorbonne Université, université de rang mondial, et l'AP-HP, premier CHU d'Europe et acteur majeur de la recherche clinique, constituent un lieu d'expérimentation à l'interface de la recherche clinique médicale et paramédicale (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes, podologues, infirmiers), de la recherche en ingénierie et de la recherche en sciences humaines et sociales.

L'UMS-Autonomie permet de co-créer, d'évaluer et de mesurer l'impact de différents dispositifs de prévention ou de compensation de la perte d'autonomie, avec la

participation des personnes en perte d'autonomie et/ou de leur entourage en environnement de vie reconstituée augmenté. Elle développera la conduite d'études en environnement de vie reconstitué, dans un contexte de recherche adapté et normé, pour collecter les données nécessaires à leur démonstration d'impact sur la vie des patients, faire la preuve de leur efficacité et justifier in fine d'une prise en charge financière par la solidarité nationale.

L'UMS-Autonomie permettra de faciliter et d'accélérer des processus parfois complexes et cloisonnés sur le champ de la recherche et de l'innovation en santé.

[Pour en savoir plus : lire le communiqué de presse](#)